

Résumé du rapport final « Expérience non-fumeur »

Le concours destiné aux classes d'école a été lancé en Suisse en 2000/2001. Il est le fruit d'une étroite collaboration entre l'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT Suisse) et les acteurs cantonaux responsables de ce domaine. Depuis 2001/2002, il porte le nom « Expérience non-fumeur ». AT Suisse en a assumé la conduite chaque année, sauf en 2001/2002 et en 2002/2003. Le Fonds de prévention du tabagisme finance la totalité du programme depuis 2004. L'idée originale a été développée en Finlande, avant de se diffuser pendant plusieurs années dans de nombreux pays du continent, avec le soutien financier de l'Union européenne. À l'heure actuelle, le concours n'existe plus qu'en Suisse et en Allemagne.

Le concept est le suivant : les élèves d'une classe entière s'engagent à ne consommer aucun produit du tabac (ni similaires, p. ex. cigarettes électroniques) pendant au moins six mois. Les classes qui réussissent participent alors à un tirage au sort pour gagner des bons de voyage.

Une série de mesures d'accompagnement font partie intégrante du procédé : elles visent à encourager les jeunes à réfléchir à la consommation de tabac et de nicotine. L'engagement volontaire et collectif, qui exerce une certaine pression sociale, la gestion du contrat, l'attraction de la compétition et les mesures d'accompagnement doivent maintenir le groupe cible à distance des produits mentionnés. Les évaluations du projet indiquent qu'il permet de modifier en profondeur les connaissances et les attitudes.

Peuvent participer au concours les classes des degrés 6 à 9 (8^e à 11^e HarmoS), réparties en deux catégories. Les classes de la catégorie B peuvent compter jusqu'à 10 % de consommateurs. Les classes de 6^e ne peuvent s'inscrire que dans la catégorie A. Durant les dernières années, la catégorie B a connu un recul. Elle ne représente désormais plus que 10 %, contre 25 % en 2003/2004. Depuis 2013/14, entre 2784 (2013/14) et 2227 (2019/20) élèves prennent part chaque année au concours. La participation tend à diminuer.

Dans l'optique de poursuivre cette offre dans une nouvelle mouture, AT Suisse a fixé son point de vue dans le rapport final de Libertà, qui fait office de rapport final du projet « Plan de dissolution Expérience non-fumeur ». Les conclusions correspondantes y sont consignées.